

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 98-05

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le 18 juin 1998

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni le 18 juin 1998 dans le cadre d'une téléconférence. M. José Luis Samaniego (Mexique) présidait la séance, alors que MM. Avrim Lazar et William Nitze représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. La directrice exécutive de la CCE par intérim, M^{me} Janine Ferretti, et le secrétaire du Conseil, M. Marc Paquin, assistaient à la séance pour le compte du Secrétariat. M. Jonathan Plaut y représentait la présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM) et d'autres représentants officiels étaient également présents.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

Point 2 Adoption des comptes rendus sommaires

Les représentants suppléants adoptent (les États-Unis doivent confirmer leur accord définitif) le compte rendu sommaire des sessions n^{os} 97-10, 98-02 (avec une modification au point 5.4), 98-03 et 98-04.

Point 3 Session ordinaire du Conseil de 1998

Point 3.1 Communiqué

Les représentants suppléants conviennent de former, en vue d'ébaucher le communiqué de la session, un comité de rédaction comprenant un représentant des États-Unis, les représentants suppléants du Canada et du Mexique et Michael Keating. Les membres de ce comité auront une rencontre préalable le 23 juin, à 19 heures. Dans l'intervalle, les commentaires sur l'ébauche du communiqué peuvent être transmis à M. Keating.

Point 3.2 Programme général

Les représentants suppléants aviseront respectivement chacun des membres du Conseil qu'ils représentent qu'une réunion informelle est prévue le 24 juin, de 19 h à 20 h, à l'hôtel, à Mérida, et que les membres du Conseil et les représentants suppléants prendront ensemble un petit-déjeuner informel le 25 juin, de 8 h à 9 h, dans la suite présidentielle.

Les représentants suppléants sont informés qu'il est prévu que le Conseil ait un déjeuner de travail le 25 juin. Le Secrétariat mettra une salle à la disposition du Conseil et des représentants suppléants pour qu'ils puissent se rencontrer dans le cadre d'un déjeuner ou en tout autre temps.

Le programme de la session est organisé de manière à permettre aux membres du CCPM de rencontrer les représentants suppléants le 24 juin, de 18 h à 19 h. Le programme du vendredi

matin est également changé pour que le Conseil puisse rencontrer les membres du CCPM durant une heure et demie au lieu d'une heure, comme cela avait été planifié initialement. La pause qui était prévue entre 10 h 00 et 10 h 30 est conséquemment retirée du programme. Il est également convenu que les représentants suppléants tiennent une session le 24 juin, à 12 h 30, afin de passer en revue les questions relatives à la session ordinaire du Conseil qui sont restées en suspens.

De plus, le Mexique offre d'organiser, à l'intention du Conseil, une excursion dans une réserve marine naturelle le vendredi après-midi, après la conférence de presse. Le Mexique offre aussi d'organiser une excursion facultative pour tous les membres des délégations durant toute la journée de samedi.

Les représentants suppléants conviennent que la tenue vestimentaire sera décontractée pour tous les événements au programme, et ils demandent au Secrétariat de faire part de cette décision à tous les participants.

L'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil est approuvé après modification du titre du point 9.1. La prochaine version de l'ordre du jour en tiendra compte.

En ce qui concerne encore cet ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, les représentants suppléants demandent au Secrétariat d'ébaucher, dans les meilleurs délais, une proposition concernant les deux questions en suspens relatives à l'environnement, à l'économie et au commerce en se fondant sur leur discussion. Ces questions sont : le travail concerté entre la Commission du libre-échange (CLÉ) et la CCE, et l'évaluation des liens entre le commerce et la conservation des espèces en Amérique du Nord.

Pour ce qui est de la question de l'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, les représentants suppléants indiquent qu'ils sont prêts à discuter de ce point pendant la session du Conseil. Au sujet du point de l'ordre du jour concernant les urgences environnementales (éco-urgences), les États-Unis déclarent qu'ils feront tout ce qu'ils peuvent pour faire part de leur position à cet égard lors de la session du Conseil. Le Canada indique qu'il soutient cette initiative mais souligne que ce soutien ne concerne que le cas en question.

Au sujet du point relatif aux systèmes de gestion de l'environnement et à l'observation des lois connexes, les représentants suppléants indiquent qu'après avoir étudié le rapport du groupe de travail, le Conseil pourrait envisager la possibilité d'instaurer une phase de suivi et la manière dont le CCPM pourrait contribuer à cette question.

Les représentants suppléants demandent au président de la délégation canadienne aux négociations sur l'ÉIET, M. Robert Connelly, de préparer, en collaboration avec ses collègues du Mexique et des États-Unis, un court paragraphe à inclure au communiqué de la session du Conseil soulignant les progrès des négociations à ce jour et les résultats escomptés.

Les représentants suppléants conviennent, en ce qui concerne la révision des Lignes directrices sur les communications relatives aux questions d'application visées aux articles 14 et 15, d'examiner la proposition de modifications le 24 juin à Mérida, après la réunion du Comité permanent général

(CPG) prévue la veille, le 23 juin. En dernier lieu, il est convenu d'élaborer et d'approuver simultanément les règles types en vertu de la partie V de l'ANACDE et les Lignes directrices révisées.

Point 3.3 Autres questions

Aucune question n'est examinée dans le cadre de ce point.

Point 4 Adoption des Programme et budget annuels pour 1998

Les représentants suppléants adoptent les Programme et budget annuels pour 1998 (PBA 1998), à l'exception du programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce dont le Conseil discutera au cours de sa session ordinaire. Des exemplaires du PBA 1998 seront mis à la disposition des participants à la session ordinaire.

Point 5 Rapport annuel de 1997

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

Point 6 Communications sur des questions d'application visées aux articles 14 et 15

Au sujet de la communication SEM-97-001 (BC Hydro), les représentants suppléants indiquent que leur examen interne respectif du dossier est en bonne voie et qu'ils comptent être bientôt en mesure, après avoir été respectivement conseillés sur le plan juridique, d'indiquer au Secrétariat s'il doit constituer ou non un dossier factuel.

Point 7 Autres questions

Point 7.1 Vérification externe des états financiers de 1997

Le Mexique indique avoir terminé l'examen de la lettre de confirmation aux vérificateurs Samson, Bélair, Deloitte & Touche concernant sa contribution au budget de la CCE pour 1997, et qu'il la leur réexpédiera dûment signée.

Point 8 Prochaine session des représentants suppléants

La prochaine session se tiendra le 24 juin, à 12 h 30, à Mérida.

Point 9 Levée de la séance

Le président lève la séance.

Rédigé par Marc Paquin, secrétaire du Conseil